



Juillet 2007
Numéro 16

Gazety Kely

EDITO

Le passage de témoin de Président de l'Afaenam a eu lieu le 30 Mai dernier, comme annoncé dans le dernier Gazety.

Je souhaite à cette occasion, rendre hommage à l'investissement d'Hélène Mahéo au sein de l'Afaenam et plus globalement à son engagement sans faille en faveur de l'adoption qui a été, est et restera, à n'en pas douter, remarquable. Cela appelle de notre part un total respect. Une pensée aussi à ses deux amies et co-fondatrices de l'association, Anne et Jacqueline, grâce auxquelles cette aventure a pu naître et grandir. Lors de la dernière Assemblée Générale de la présidence d'Hélène, Jacqueline a d'ailleurs fait un petit discours ponctué d'humour et d'émotion autour de leur parcours commun. Si Hélène a décidé de passer la main c'est pour mieux se consacrer au MASF, dont elle est Présidente depuis deux ans. Toutefois, nous savons pouvoir compter sur sa présence active et constructive au Conseil d'Administration de l'Afaenam, dont elle reste membre.

Sommaire :

- La vie de l'Afaenam
 - Compte-rendu de l'AG statutaire
 - Débat : Les enfants adoptés et l'école, lieu d'apprentissage et de socialisation
 - Rencontre avec la Présidente du TGI d'Antananarivo
- Actualités de l'adoption
 - Les évolutions du contexte de l'adoption à Madagascar
 - Point sur l'AFA
 - Voyage d'Hélène Mahéo à Madagascar
- La voix de l'Adoption
 - Actualités du MASF

J'ai conscience des responsabilités que le poste de Président implique, du travail à poursuivre mais je sais pouvoir compter sur une équipe composée de personnes de valeur et motivées pour peser sur le paysage de l'adoption.

Le contexte de l'adoption est aujourd'hui fortement mouvementé

Au niveau national, avec l'AFA mise en place depuis plus d'un an avec des moyens importants mais des résultats à ce jour insignifiants en terme d'appartenements. L'Afaenam ainsi que le MASF ont dénoncé les pratiques de l'AFA et demandé à avoir des explications sur son fonctionnement.

Des parents ont d'ailleurs, récemment, manifesté leurs inquiétudes devant l'AFA et nous les comprenons.

Si l'Afaenam n'a pas directement participé à cette manifestation, elle a choisi d'agir avec ses moyens, en lien avec le MASF, en demandant un rendez-vous avec le Ministre chargé des affaires familiales, maintenant connu depuis le résultat des urnes, Monsieur Xavier Bertrand, pour lui exposer l'ensemble des difficultés rencontrées par les parents, leurs attentes et faire des propositions forts de nos expériences. Un récent rendez-vous entre des dirigeants de l'AFA et le MASF, représenté par Hélène Mahéo en sa qualité de Présidente et Jacques Chomillier Vice-Président, a permis de faire quelques mises au point et semble-t-il de mettre en place une collaboration plus constructive. Nous osons penser que l'AFA consentira à prendre en compte l'expérience et les avis des associations.

Mais c'est aussi le contexte associatif lié à l'adoption qui est en mouvement. Depuis plusieurs années, des collectifs adhoc se créent pour intervenir sur

une situation ou une autre et ainsi faire pression pour résoudre des dossiers individuels. Ces collectifs ont souvent une durée de vie liée au temps nécessaire au règlement de ces dossiers.

Leur faible connaissance des législations ou pratiques de l'adoption limite, me semble-t-il, leurs possibilités d'intervention auprès des autorités. En effet, sur les questions d'adoption internationale, force est de constater que c'est l'expérience accumulée qui permet de conduire des négociations avec les autorités tant françaises qu'étrangères.

Les associations telles que l'Afaenam poursuivent à la fois des objectifs de défense de l'adoption à Madagascar et donc, à ce titre, peuvent dénoncer, si besoin est, des difficultés et rechercher des solutions avec les autorités comme cela a été le cas en 2004-2005 lors du blocage des dossiers ou pour les refus de transcription. Mais c'est toujours par la négociation et jamais à n'importe quel prix.

Car comme les autres APPO composant le MASF, l'Afaenam poursuit des objectifs plus larges (cf. Charte des APPO sur notre site ou celui du MASF) visant à défendre l'adoption et l'intérêt supérieur de l'enfant et s'engage à réagir chaque fois que l'image de l'adoption est mise à mal.

C'est parce que cet engagement s'inscrit sur la durée et de manière plus transversale que notre association, par le biais du MASF, a une place dans les instances représentatives nationales.

.... Suite page 2

EDITO (suite)

C'est aussi le prix de l'engagement d'administratrices et d'administrateurs eux-mêmes parents adoptifs, pour faire fonctionner ces instances, c'est à dire du temps, de la compétence, du travail, de la rigueur, des discussions, des compromis... Car sans cette vie associative construite sur la durée, l'Afaenam comme les autres APPO et le MASF n'auraient pas acquis leur reconnaissance dans le paysage de l'adoption.

Mais c'est également en nombre d'adhérents que se compte la force d'une association, d'un Mouvement. Adhérer, c'est obtenir, de manière légitime des informations mais c'est surtout s'associer à une éthique. C'est se mettre en solidarité avec les autres familles adoptives au-delà de sa seule situation personnelle.

En prenant mon poste de Président de l'Afaenam, je voudrais redire mon attachement à cette vie associative riche et constructive qui seule permettra de continuer à peser sur l'évolution de l'adoption. Car si nous, parents, ne faisons pas connaître officiellement nos désaccords et nos propositions auprès des autorités françaises et malgaches, qui le fera ?

Pascal Ménard, Président

23 AVRIL / 1er MAI 2007 : VOYAGE D'HELENE MAHEO A MADAGASCAR

Ce voyage a été l'occasion de nombreuses et intéressantes rencontres avec les autorités malgaches en charge de l'adoption parmi lesquelles :

- La Vice-Ministre de la Santé (nouveau ministère de tutelle de l'adoption),
- Le secrétaire du ministre de la justice et la représentante de ce ministère à l'autorité centrale,
- La Présidente du tribunal d'Antananarivo, la procureur générale et des magistrats
- L'ambassadeur de France, l'assistante sociale de l'ambassade et le correspondant de l'AFA.

Les sujets récurrents abordés avec ces différentes personnes ont été :

- La situation actuelle des enfants
- La nomination du nouveau directeur en charge de la question de l'adoption (celle-ci n'était pas encore effective lors de ma visite, on sait depuis qu'il s'agit de Madame Vololona Rakotomalala)
- Les conditions de reprises des adoptions et le délai
- Les transcriptions des jugements malgaches en France
- Le problème posé par l'absence d'ordonnance de garde pour les enfants actuellement dans les centres (date de démarrage du délai de six mois).

Tous ces interlocuteurs ont été attentifs à nos interrogations et nos suggestions. Ainsi, ayant évoqué avec certains la question du délai de 6 mois à compter de l'ordonnance de garde, la majeure partie de nos interlocuteurs s'est montrée réceptive à notre préoccupation. Les personnes rencontrées n'étaient évidemment pas en mesure de donner une date effective de reprise des adoptions mais elles ont

toutes dit partager notre préoccupation relative au sort des enfants qui attendent.

Nous espérons vivement que ce voyage aura permis de réaffirmer auprès des autorités malgaches notre souhait d'un partenariat régulier et efficace, notamment en envisageant la possibilité d'une mise à disposition de notre association auprès des autorités malgaches pour une éventuelle aide.

Il a été remis à chaque personne rencontrée, un dossier présentant le travail et les objectifs de notre association ainsi qu'un Numéro Spécial de Notre Gazeté que vous pourrez retrouver sur www.afaenam.org.

Il faut souligner que ces différents rendez-vous ont aussi permis des discussions sur l'adoption en général et notamment sur le devenir des enfants en France.

Enfin, ce déplacement aura permis à l'AFAENAM, de se faire mieux connaître de nos amis malgaches et de constituer un carnet d'adresses qui, nous l'espérons, permettra des contacts plus étroits avec Madagascar pour une meilleure information.

En outre, lors d'un voyage personnel à Madagascar fin juin, Gildas Guillet membre du CA de l'AFAENAM a eu lui aussi le sentiment au fil de ses différentes rencontres que les autorités malgaches travaillent activement à cette reprise qu'elles souhaitent la plus rapide possible.

Nous souhaitons ainsi qu'à l'occasion de leurs voyages à Madagascar, les membres de l'AFAENAM puissent maintenir et développer ces liens avec les autorités malgaches.

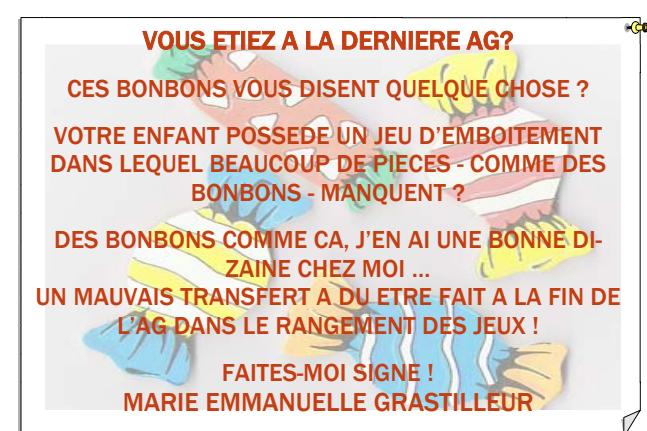
Hélène Mahéo

**CARNET DE BIENVENUE**

**Nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée
dans leur famille de :**

Victoire Pascaline GOUEFFON
née le 29 avril 2005 arrivée le 31 mars 2006

Yanis PUECH
né le 29 avril 2005 arrivé le 29 octobre 2006



12 MAI 2007 : ASSEMBLEE GENERALE DE L'AFAENAM

L'assemblée Générale s'est tenue le 12 mai dernier à Nantes, en présence d'une cinquantaine de participants. Cette grande réunion annuelle de l'Afaenam a débuté par l'AG Statutaire :

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2006

A la suite de l'affichage et de la distribution du compte d'exercice ; la trésorière Jocya Bossard, a présenté et commenté les comptes 2006 et le budget prévisionnel pour 2007. Les recettes s'élèvent à 5567,83 € pour 4293,10 € de dépenses. Pour la première fois l'association a bénéficié d'une subvention du Conseil Général de Loire Atlantique de 1 500 €.

Le budget prévisionnel est de 9650 €. De nouvelles demandes de subvention seront déposées en 2007.

L'assemblée a approuvé le Rapport Financier ainsi que le maintien de la cotisation à 30€.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le rapport d'activité 2006-2007 a été distribué aux personnes présentes et commenté par Hélène MAHEO. Parmi les faits marquants de l'année, on peut signaler :

Pour l'année 2006

- 12 mai à Nantes : l'AG avec la présence de 50 familles - Thème : « Adoption Simple/Adoption Plénière»
Intervenants : Maîtres Sylvie Bourgeon et Loïc Bourgeois, Avocats à Nantes
- 17 juin à Paris : Participation à une journée de formation organisée par le MASF et intitulée : « Adoption Simple/Adoption Plénière». Huit membres de l'AFAENAM étaient présents
- 7 sept. : L'Afaenam a été reçue par l'AFA qui souhaitait cette rencontre avant leur déplacement à Madagascar.
- 17 sept. : Présence de la délégation parisienne au pique-nique EFA 93
- 21 sept. à Nantes : Rencontre de deux membres du CA avec Madame Michèle Meunier, Vice-Présidente du Conseil Général de Loire-Atlantique dans le cadre de la prochaine ouverture de l'Espace Départemental Adoption à Nantes.
- 20 oct. à Paris : Participation à une 2^{ème} journée de formation organisée par le MASF et intitulée : «Faut-il supprimer l'adoption ???». Présence de 10 membres de l'AFAENAM
- 21 oct. à Paris : Journée de formation interne à notre association et destinée aux délégués régionaux. Nous avons réunis 19 personnes venant du Sud-Ouest, de Normandie, de Poitiers, de Nantes et de l'Ile de France
- 24 oct. à Nantes : Rencontre avec la Mairie de Nantes en vue d'une demande de subvention.
- 1^{er} déc. : Présentation de l'AFAENAM à une réunion EFA 78
- En janv. et Juil.: Parution des N° 12 et 13 de notre journal interne «le Gazetey Kely»

17 janv. à Paris :

Pour l'année 2007

Réunion de la région Ile de France autour du thème : «Quelle importance donner à la recherche des origines dans le développement des enfants adoptés ?»

Intervenante : Fanny Cohen Herlem, Pédopsychiatre.

Présence d'une cinquantaine de personnes.

Rencontre avec l'Ambassadeur de Madagascar en France

Réunions de travail au Conseil Général de Loire-Atlantique avec tous les partenaires de l'adoption dans le cadre de la création de l'Espace Adoption.

Voyage à Madagascar d'Hélène MAHEO en vue de faire un bilan de la situation, créer ou resserrer les liens avec les autorités malgaches en charge de la question de l'adoption.

21 fév. à Paris :

5 & 19 Mars, 16 Avr. :

23 Avr. - 1^{er} Mai :

L'AFAENAM reconduira en 2007 les temps de rencontre et de formation. Par ailleurs, nous restons très impliqués dans le MASF puisque 4 administrateurs de l'AFAENAM en sont membres.

Le rapport d'activité a été l'occasion d'évoquer le voyage d'Hélène MAHEO à Madagascar (Cf. article p. 2) et de faire le point sur la situation de l'adoption internationale et sur le fonctionnement de l'AFA (Cf. encart p. 4)

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jocya BOSSARD et Aude LE FLOCH se sont re-présentées. L'appel à candidature a permis à 3 adhérents de se présenter : Pierre ARNAUD, Gildas GUILLET, Frédérique HUART. Le nouveau Conseil d'Administration élu est composé de Pierre ARNAUD, Armelle BOHINEUST, Jocya BOSSARD, Jacqueline CADIO, Marie-Emmanuelle GRASTILLEUR, Gildas GUILLET, Frédérique HUART, Aude LE FLOCH, Hélène MAHEO, Pascal MENARD, Bertrand PELE, Anne TORZEC, Sylvie TREHOREL.

A noter que le Conseil d'Administration qui a suivi l'AG a procédé à la désignation des membres du Bureau :

Président : Pascal MENARD

Vice-Président(e)s : Pierre ARNAUD,

Aude LE FLOCH,

Hélène MAHEO,

Jocya BOSSARD,

Marie-Emmanuelle GRASTILLEUR,

Bertrand PELE

Administrateurs/trices : Armelle BOHINEUST,

Jacqueline CADIO,

Gildas GUILLET,

Frédérique HUART,

Anne TORZEC,

Sylvie TREHOREL.



12 MAI 2007 : ASSEMBLEE GENERALE DE L'AFAENAM ... suite

A la suite de l'Assemblée Générale Statutaire, nous avons pu faire le point sur le RÔLE ET FONCTIONNEMENT DE L'AFA ainsi que sur la SITUATION DE L'ADOPTION INTERNATIONALE .

Hélène MAHEO a présenté la situation de l'adoption internationale et a fait un rappel sur le rôle et fonctionnement de l'AFA. Celle-ci a envoyé une mission à Madagascar en avril dernier dans le but de proposer une aide à la mise en place de la nouvelle procédure.

Hélène MAHEO a rappelé que le MASF, dont elle est Présidente, a pointé dans un communiqué de presse en avril 2007 un certain nombre de dysfonctionnements de l'AFA. L'Afaenam et le MASF s'inquiètent du très faible nombre d'apparetements réalisés et de dossiers envoyés. Par ailleurs, le MASF envisage de rencontrer Madame Tabarot, présidente du CSA pour évoquer avec elle ce que les familles attendent réellement d'une agence telle que l'AFA.

Depuis notre Assemblée Générale des rapprochements ont eu lieu entre l'AFA et les associations de Familles adoptives - en particulier celles fédérées au sein du MASF - ; dans le but d'ouvrir un dialogue que nous espérons constructif et favorable aux enfants privés de famille.

De nombreuses questions ont été posées sur la situation à Madagascar et sur l'AFA ... ci-dessous les principales informations fournies :

Situation à Madagascar

- Concernant les dossiers d'adoption en souffrance à Madagascar, les derniers déblocages sont en cours. Les dossiers des célibataires, tous refusés, sont en appel.
- L'autorité centrale malgache existe, la nomination de ses membres est en cours.
- À Madagascar, les centres doivent demander un agrément social (ce qui nécessiterait d'avoir le statut d'ONG) et un agrément à vocation d'adoption. A noter que le statut d'ONG est a priori validé par le ministère malgache de la santé.

Concernant l'AFA

- L'AFA dépend du ministère de la famille. Sa directrice a été nommée par le Premier Ministre.
- Selon l'AFA, les quotas lorsqu'ils sont institués, le sont par les pays. Toutefois, dans le cas du Vietnam, l'AFA n'a conclu des accords qu'avec deux orphelinats alors que la MAI travaillait avec 17 orphelinats.
- Concernant le rôle actuel de la MAI, la fonction régalienne de délivrance des visas demeure. La MAI poursuit sa mission d'information pour les pays n'ayant pas ratifié la Convention de La Haye. Il y a eu très peu de transferts de personnel et de compétences de la MAI vers l'AFA
- Les OAA (Organismes Autorisés pour l'Adoption) sont membres du CA de l'AFA. Leur positionnement reste difficile à comprendre.
- L'AFA ne valide pas les agréments des centres des pays d'origine. Sa mission d'origine est d'aider à la mise en place des critères d'agrément et d'aider au financement. L'aide financière du Ministère Français de la Coopération semble possible. Les associations (dont l'AFAENAM) pourraient faire une proposition d'aide aux orphelinats via le Ministère de la Coopération.

Débat ... «Les enfants adoptés et l'école, lieu d'apprentissage et de socialisation»

Comme chaque année, un temps d'échange et de débat a été proposé ... sur le thème «Les enfants adoptés et l'école, lieu d'apprentissage et de socialisation». Comment nos enfants sont-ils perçus par les professionnels de l'enfance et comment nous positionnons-nous face à eux ?

En préambule, nous souhaitons exprimer notre plus vive sympathie aux membres éducatifs, enseignants, thérapeutes en tout genre jusqu'à nos proches qui ont vu dans nos charmantes «têtes blondes» (sic !) des enfants parmi tant d'autres, des difficultés à aplanir et non pas l'adoption avec un grand A comme toute identité. Puissent-ils conserver et transmettre leur clairvoyance autour d'eux !

Autour de récits et d'anecdotes vécues portant parfois à rire, parfois beaucoup moins ; des confusions en tout genre ont été relevées : question d'adoption, questions d'abandon d'autant que ces dernières renvoient chacun à ses propres angoisses d'abandon. Par ailleurs, à l'Afaenam, un autre fait visible nous rattrape : la couleur de peau de nos enfants. Par cette identité, nos familles peuvent être touchées par le racisme mais aussi par les (vraies/fausses) questions profondes de vrais/faux parents ou enfants.

Face à ces premiers constats et récits, des éclairages de différentes natures nous ont été proposés ...

Laurent Viroles, membre de l'Afaenam et psychologue scolaire, nous a invité à recentrer systématiquement toute pro-

blématique sur sa cause réelle lorsque l'adoption est mise en cause sans fondement (par exemple lors d'une assertion de type : « il y a souvent des problèmes de peau chez les enfants adoptés ... »).

Aux divers témoignages relatant qu'au moindre petit problème de comportement, les enfants adoptés sont beaucoup plus vite que les autres enfants (mais comme pour les enfants de divorcés) orientés chez les spécialistes (psy, orthophonistes,...) ; Laurent nous a indiqué qu'il lui paraissait important que nous connaissions les motifs exacts pour lesquels un professionnel nous indique de consulter pour notre enfant ... A titre d'exemple, il nous a précisé que le temps d'apprentissage d'une langue est de 6 à 8 mois. Ainsi, un enfant qui arrive en France à 8 ans a besoin de ces 8 mois pour apprendre le français. Par conséquent, il est aberrant de l'orienter chez un orthophoniste avant.

Sur la question des vrais/faux parents, Laurent nous a précisé qu'un langage très clair s'imposait : on n'a qu'un papa et qu'une maman à un moment précis.

Hélène Mahéo et Jacqueline Cadio, membres éminentes du CA quant à elles, nous ont fait partager leur grande expérience de parents ...

Elles ont évoqué la nécessité, pour les parents d'entendre ce que nos enfants acceptent ou non de ce qui peut se dire

Débat ... suite

concernant leur histoire : à qui, par qui, pour quoi ... Ce sont même souvent les enfants qui montrent leur volonté à ce que certaines choses restent dans l'intimité. C'est pour cela qu'il leur paraît essentiel d'apprendre à nos enfants ce qui est de l'ordre de l'intime. Par ailleurs, si nos enfants sont en mesure de nous parler dans le cadre de la famille, il peut aussi être nécessaire de leur apprendre à dire non face à certaines demandes et de les soutenir. Comment les préparer à répondre aux questions intrusives ou à s'y refuser ?

Par rapport à la sphère enseignante ; si pour l'une, la prudence est de mise sur ce que l'on livre sur nos enfants ; pour l'autre, ses enfants refusent qu'elle aborde certains sujets avec les enseignants.

Convenant que la procédure d'adoption est une chose publique, il a été question de la garantie d'une vie privée pour les enfants adoptés. Comment garantir à un enfant adopté une vie privée, une réelle intimité ? La tentation est grande pour beaucoup de professionnels de se placer au-dessus des parents adoptifs, de ne pas les reconnaître socialement.

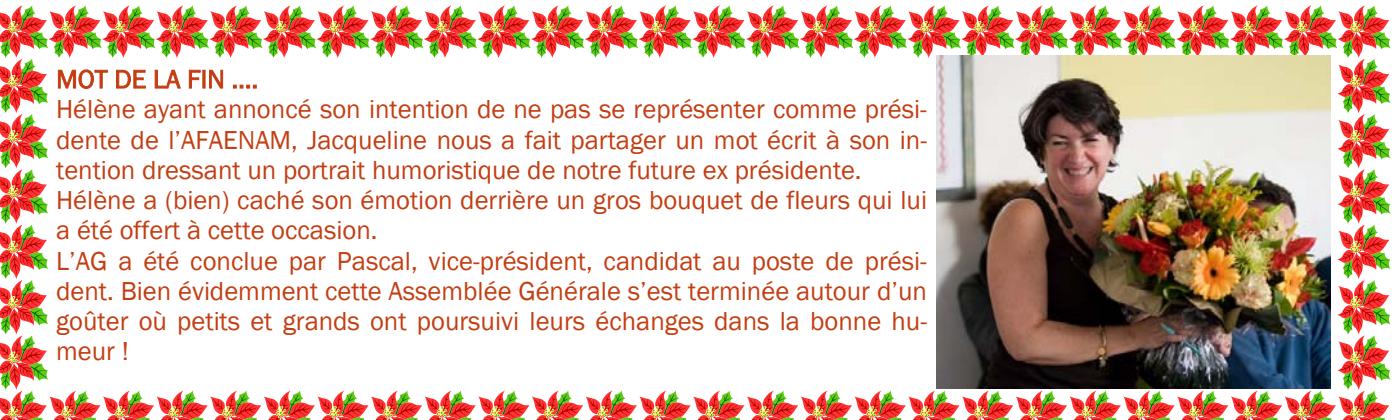
ment en tant que parents, plaçant ainsi l'enfant adopté dans le domaine public.

Sur le courant de pensée considérant l'adoption comme un traumatisme indélébile, la notion même de traumatisme peut être à reconsidérer (Cf. La résilience in «Un merveilleux malheur» Boris Cyrulnik)

Parmi les autres sujets soulevés, nous avons pu nous questionner sur la nécessité d'évoquer d'emblée l'adoption de nos enfants avec les éducateurs, enseignants ... Quels motifs nous poussent donc à préciser lors d'une inscription scolaire que notre enfant est adopté ?

Au terme de ce débat, riche en questions et réponses pour tous ; une des dernières interventions frappe : «On n'a pas toutes les réponses de toutes façons. Inutile d'en faire un drame, il y a d'autres difficultés» ... Voilà ce qui fait des parents adoptifs, des parents à part entière ... « Nous sommes les piliers. Si l'histoire n'est pas effrayante pour nous, elle ne sera pas effrayante pour l'enfant».

Marie Emmanuelle Grastilleur



MOT DE LA FIN

Hélène ayant annoncé son intention de ne pas se représenter comme présidente de l'AFAENAM, Jacqueline nous a fait partager un mot écrit à son intention dressant un portrait humoristique de notre future ex présidente.

Hélène a (bien) caché son émotion derrière un gros bouquet de fleurs qui lui a été offert à cette occasion.

L'AG a été conclue par Pascal, vice-président, candidat au poste de président. Bien évidemment cette Assemblée Générale s'est terminée autour d'un goûter où petits et grands ont poursuivi leurs échanges dans la bonne humeur !



Rencontre du 1er Juillet avec la Présidente du Tribunal de Grande Instance d'Antananarivo

Durant le voyage d'Hélène Mahéo à Madagascar au mois d'avril, la Présidente du tribunal d'Antananarivo a demandé à rencontrer des enfants adoptés lors de son prochain passage à Paris.

Cette rencontre a été organisée le dimanche 1er juillet, sous la forme d'un pique-nique à Houilles, chez Christine et François Loret avec leurs deux petits, Nathan (5 ans) et Aïna (2 ans ½) qui ont gentiment accepté d'accueillir les familles des membres du CA pour cette occasion. Nous avons eu la chance de bénéficier d'une trêve dans un des étés parisiens les plus pourris de la décennie.

L'objectif de cet événement était de permettre à la Présidente de mieux cerner la réalité vécue par les enfants adoptés. Cela correspond à une demande forte et récurrente que nous entendons à chaque contact de la part des responsables Malgaches : l'envie de savoir ce qu'il advient des enfants qui ont quitté la Grande Ile pour rejoindre des familles françaises.

Dans cette perspective, nous avions sollicité les familles du conseil d'administration et des délégués régionaux, afin de réunir des adoptés de tout âge, de 3 ans à 27 ans. La Présidente a eu plaisir à voir l'épanouissement des petits, mais c'est évidemment le dialogue avec les adoptés adultes qui lui tenait le plus à cœur.

Elle les a questionnés longuement sur leur vie actuelle et

sur le sujet des origines notamment sur leur lien à leur pays de naissance mais aussi sur leur ressenti à l'égard de leurs parents biologiques.

Nous ne souhaitions pas évoquer les problèmes actuels de l'adoption à Madagascar, car ce n'était pas l'objectif de cette rencontre. Néanmoins, la Présidente a abordé ces questions, notamment pendant le trajet en voiture pour l'amener à Houilles. Nous avons entre autre parlé de l'émoi suscité par plusieurs récentes affaires de trafic de personnes et d'un certain amalgame fait dans la presse avec l'adoption internationale. Nous sommes tombés d'accord sur la nécessité de bien dissocier les deux, mais aussi de faire preuve de vigilance. La présidente a évoqué au moins un cas de très grave irrégularité porté à sa connaissance. Nous avons bien sûr répété combien nous condamnions ces pratiques.

En définitive, il nous semble que cette rencontre ait pleinement rempli son objectif : démontrer que l'adoption internationale est une solution adaptée pour les enfants malgaches privés de famille et d'alternative nationale ; montrer que les enfants adoptés retrouvent la normalité familiale et le sentiment d'appartenance dont ils ont besoin pour s'épanouir, ce dont les adoptés adultes ont pu témoigner.

Pierre Arnaud

COMMENT NOUS JOINDRE ?

9, rue de l'Oubangui - 44800 SAINT HERBLAIN

06 09 77 77 69
01 44 15 91 95
09 52 24 85 03Les sites internet : www.afaenam.org
<http://masf.free.fr>

En cas d'absence, nous vous remercions de renouveler votre appel. nous ne pouvons nous permettre de rappeler pour donner suite aux messages. Merci également d'éviter de téléphoner le dimanche.

Correspondants dans les régions :

Paris - IDE : 01 44 15 91 95 (Aude Le Floch)
Normandie : 02 33 01 18 68 (Jean-Paul Sebire)
Deux-sèvres : 05 49 70 85 75 (Claudine Potet)
Sud-Ouest : permanences téléphoniques
- 06 71 40 19 86 mercredi soir (Patrick & Béatrice Le Breton)
- 06 81 57 20 15 mardi soir (Laurent Viroles)
Languedoc-Roussillon : 04 66 80 15 85 (Isabelle Tessier)
Centre : 02 47 25 16 92 (José & Nadia Grolleau)

Le Masf a été récemment contacté par l'AFA pour participer aux journées de formation destinées à ses correspondants départementaux. Afin de définir les contours de cette intervention, le Masf a été reçu début juillet à l'AFA. Le Masf sera invité lors de ces réunions à présenter ses actions et ses objectifs, notamment sa connaissance du terrain comme la politique de l'enfance du pays d'origine, la culture de ces pays, etc... Seront conviés les APPD du Chili, de la Colombie, de Madagascar, du Mali et de la Russie.

Ce rendez-vous a été également l'occasion de redire à l'AFA nos interrogations et remarques sur leur fonctionnement et particulièrement pour ce qui concerne le tirage au sort/ distribution aléatoire de numéros.

Devant le mécontentement que cela a engendré, l'AFA a décidé de ne plus procéder ainsi par la suite, ce qui est conforme à la décision du conseil d'administration de juillet, rendue publique sur leur site. Ils vont désormais donner un numéro d'ordre pour tout dossier qui sera reçu à l'AFA. Pour les pays susceptibles de s'ouvrir dans un avenir incertain, comme Madagascar par exemple, ils pensent donner le top d'envoi des dossiers le jour où ils connaîtront la date d'ouverture ainsi que les conditions posées par le pays d'origine. Nous avons fait remarquer qu'ils se retrouveront alors face au même goulot d'étranglement que dans les cas du Vietnam et du Cambodge. Pourquoi ne pas déjà laisser les postulants

susceptible de s'ouvrir dans les mois à venir, déposer leur dossier dès maintenant ? Ces dossiers recevraient alors un numéro par ordre d'arrivée.

Il faudrait bien entendu informer les postulants que l'AFA n'est pas en mesure de leur donner de date précise d'ouverture de ce pays, ni d'assurer la recevabilité de ces dossiers qui seront soumis aux critères imposés par ledit pays. Mais si des candidats souhaitent attendre pour un pays précis, le Masf estime que cela relève de leur responsabilité et de leur choix.

Pour le Masf, il faut anticiper et nous avons souligné que si la numérotation qu'ils proposent actuellement est une procédure plus digne humainement qui a le mérite d'apaiser la colère des familles qui ne se verront pas retourner leur dossier, cela ne change pas grand chose dans les faits.

La numérotation sera tout aussi aléatoire puisque de nombreux dossiers arriveront le même jour, et lorsqu'une famille recevra le n° 2597 par exemple pour un pays qui ne fait que 200 adoptions par an, les chances d'aboutir seront les mêmes que si on leur avait renvoyé leur dossier.

Notre argumentaire a, semble-t-il, été entendu par les responsables de l'AFA et le Masf ne manquera pas de continuer de suivre ce point de très près.

Hélène Mahéo



16 Septembre 2007 : «Planète Parents» à la Cité de Congrès de Nantes, participation de l'Afaenam et d'autres APPD

**21 Octobre 2007 :
Fin 2007 Déb. 2008**
Pique nique EFA 93 Une délégation de l'Afaenam IDF y participera
Réunion annuelle des Délégués Régionaux et du CA de l'Afaenam
Ouverture à Nantes par le Conseil Général de Loire-Atlantique de l'Espace Départemental Adoption. L'Afaenam y sera représentée au titre des associations de familles adoptives ayant participé au projet.

Bulletin d'Adhésion

Je souhaite recevoir le Gazety Kely et être informé des rencontres de l'AFAENAM en :

- Adhérent à l'AFAENAM et je joins 30 € pour l'adhésion annuelle (une adhésion par famille)
 Soutenant l'action de l'AFAENAM et je joins un chèque de €

Nom, Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Fax : _____

Email : _____

Le/...../.....

Signature

A retourner à :

(ATTENTION NOUVELLE ADRESSE)

AFAENAM

28 Chemin de Boisbonnière
44300 Nantes

www.afaenam.org

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'AFAENAM. Conformément à la loi du 6/01/78, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez nous contacter.